

## Diplôme d'Université : Délégué à la Protection des Données (DPO)

CATEGORIE : C

### Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse :
- **Numérique**
  - **Juridique**
  - **Gestion**

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : **128**, **320**, **326**

Code(s) ROME : **K1903**, **M1806**, **M1803**, **M1802**, **M1801**

Formacode : **31006**

Date de création de la certification : **01/05/2017**

Mots clés : **Sécurité informatique**, **Système d'information**, **Données personnelles**, **Protection**

### Identification

Identifiant : **3105**

Version du : **17/10/2017**

### Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- -

Non formalisé :

- [Association Française des Correspondants à la protection des Données Personnelles : un risque de sanctions pour les entreprises qui n'appliqueraient pas les nouvelles règles](#)
- [L'évolution de la fonction de Correspondant Informatique et Libertés vers la fonction de Délégué à la Protection des Données \(DPO\) Misc N°90 - Mars/Avril 2017 :](#)
- [Règlement européen sur la protection des données personnelles](#)
- [Devenir délégué à la protection des données](#)

### Descriptif

#### *Objectifs de l'habilitation/certification*

Les objectifs du DU Délégué à la Protection des Données (DPO) sont :

Identifier les dispositions législatives et réglementaires, ainsi que les évolutions induites par rapport à la Directive de 1995, pour assurer la protection des données à caractère personnel

Utiliser les dispositifs informatiques pour élaborer une stratégie de traitement et de sécurisation des données dans l'entreprise et une meilleure prise en compte de la protection des données à caractère personnel (DCP), dès la conception des systèmes

Acquérir les compétences nécessaires pour garantir la mise en conformité de l'entreprise et de ses traitements de données

## Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Absence de lien

### Descriptif général des compétences constituant la certification

Veiller au respect des lois en matière de protection des données personnelles

Conseiller et informer l'organisation et les salariés sur le droit des personnes et les obligations légales

Analyser les traitements des données personnelles des systèmes informatiques

Veiller à la conformité en matière de sécurité informatique

Mettre en œuvre des dispositifs de conformité de traitement des données répondant au cadre légal

Veiller à l'application du règlement européen sur la protection des données personnelles

Participer à la mise en place de dispositifs informatiques de protection des données (Système de contrôle, chiffrement, Tokenisation, ...)

Réaliser une analyse d'impacts et mettre en place des mesures de protection

Participer à la conception logicielle / SI (interopérabilité, privacy by design, privacy by default...)

### Modalités générales

**Durée de la formation** : 70 heures (soit 10 jours à raison de 7 heures par jour)

**Lieu de la formation** : Paris

**Programme de formation** : cette formation se compose de 5 modules :

Module 1 : Le métier de DPO / Rôle et responsabilité du DPO (2 jours)

Module 2 : Les fondamentaux de la sécurité informatique (2 jours)

Module 3 : Les principes clés de la protection des données personnelles sur le plan juridique (2 jours)

Module 4 : Gestion de la donnée (2 jours)

Module 5 : Les activités du DPO dans la pratique (2 jours)

### Rythme de formation :

Le nombre d'heures d'enseignement est fixé à 70 heures en présentiel, soit 10 jours de formation.

La formation est dispensée en temps partagé (part time), à raison d'un module de 2 jours toutes les 3 ou 4 semaines.

### Liens avec le développement durable

Aucun

## Public visé par la certification

- Salariés
- Demandeurs d'emploi

## Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

### Pour l'individu

Bénéficier d'une certification pluridisciplinaire

Avoir l'opportunité de rencontrer différents professionnels

Acquérir des compétences dans la protection des données informatiques

Etre en mesure d'identifier les dispositions légales

Savoir mettre en place les dispositifs informatiques garantissant la protection des données

### Pour l'entité utilisatrice

Etre en conformité avec la législation en vigueur sur la protection des données

Avoir des collaborateurs assurant le respect des lois en matière de protection des données

## Evaluation / certification

### Pré-requis

Bac + 3 avec expérience professionnelle

### Compétences évaluées

#### **Module 1 : Le métier de DPO / Rôle et responsabilité du DPO**

1. Veiller au respect des lois en matière de protection des données personnelles
2. Conseiller et informer l'organisation et les salariés sur le droit des personnes et les obligations légales

#### **Module 2 : Les fondamentaux de la sécurité informatique**

3. Analyser les traitements des données personnelles des systèmes informatiques
4. Veiller à la conformité en matière de sécurité informatique

#### **Module 3 : Les principes clés de la protection des données personnelles sur le plan juridique**

5. Mettre en œuvre des dispositifs de conformité de traitement des données répondant au cadre légal
6. Veiller à l'application du règlement européen sur la protection des données personnelles

#### **Module 4 : Gestion de la donnée**

7. Participer à la mise en place de dispositifs informatiques de protection des données (Système de contrôle, chiffrement, Tokenisation, ...)

#### **Module 5 : Les activités du DPO dans la pratique**

8. Réaliser une analyse d'impacts et mettre en place des mesures de protection
9. Participer à la conception logicielle / SI (interopérabilité, privacy by design, privacy by default...)

### *Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)*

Absence de niveaux

### Centre(s) de passage/certification

- dans les locaux de PwC Société d'Avocats (63 rue de Villiers, Neuilly sur Seine) pour les modules 1, 3, ainsi que les soutenances des projets applicatifs,
- au sein de l'Espace Cléry (17 rue de Cléry, Paris 2ème), pour les modules 2, 4 et 5.

La validité est Permanente

**Possibilité de certification partielle :** non

Matérialisation officielle de la certification :

La certification est matérialisée sous forme papier où il est inscrit :

Diplôme d'Université "Délégué à la Protection des Données(DPO)"

## Plus d'informations

### *Statistiques*

Prévision 1<sup>ère</sup> session 2017-2018 (démarrage : 15/11/2017) : 18 à 25 élèves

### *Autres sources d'information*

<http://exed.utt.fr/fr/formations-courtes-professionnalisantes/diplome-universite/diplome-universite-dpo-delegue-protection-des-donnees.html>

<http://www-forum.utt.fr/>